

IFS MILLENAIRES DE LA HAYE-DE-ROUTOT (SITE DES)

Identification sommaire :

La Haye-de-Routot est une commune rurale du Nord Roumois, située en lisière Sud de la forêt de Brotonne, incluse au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Elle est le siège d'un riche patrimoine culturel immatériel caractérisé par un système de pratiques se manifestant autour du site où poussent deux Ifs millénaires. On y observe d'anciennes pratiques chrétiennes, et / ou païennes christianisées : culte marial (Notre-Dame de Lourdes), culte du Précieux Sang, ainsi qu'un feu de Saint-Clair flambant chaque 16 juillet dont l'organisation est assurée par une Confrérie de Charité (fondée en 1496). Ces pratiques coexistent avec d'autres, d'activation beaucoup plus récente, liées à la valorisation du patrimoine végétal rustique : festival « Orties Folies », ou « les Z'orties », « fête des vieux légumes ». On note par ailleurs à proximité la présence de deux musées de type écomusée : le « Four à Pain » et le « Musée du Sabot » qui renvoient au patrimoine artisanal.

Personne(s) rencontrée(s) / Qualité(s)

BEAUVALLET Robert / Doyen des Charitons de La Haye-de-Routot / Guide officieux des Ifs et de l'église
BINET Jacques / 1^{er} Adjoint au Maire / Frère de la Charité de La Haye-de-Routot
BORDEAUX Jacky / Maître de la Charité de La Haye-de-Routot 2009/2010
EGRET Nicole / Patronne du Café des Ifs
JOUBERT Alain / Ancien Frère de la Charité de La Haye-de-Routot / Muséologue Parc Naturel Régional de Brotonne
LERCIER Pierre / Maire de La Haye-de-Routot / Frère de la Charité de La Haye-de-Routot
LESAGE Michelle / Coorganisatrice des *Orties Folies* et de la *fête des légumes oubliés*

Localisation (région, département, municipalité) :

Région : HAUTE-NORMANDIE
Département : EURE (27)
Commune : LA HAYE-DE-ROUTOT

Indexation (suivre la grille de Du Berger, et descendre jusqu'au niveau qui paraît le plus pertinent) :

(1) Coordonnées du lieu d'exercice :

Longitude : 0°43'34" E
Latitude : 49°24'17" N

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Commune de La Haye-de-Routot (Bourg)
Communauté de Communes du Roumois-Nord
Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

Adresse : Mairie de La Haye-de-Routot, 81 Chemin des broches

Ville : La Haye-de-Routot

Code postal : 27 350

Téléphone : Mairie / 02 32 57 30 41

Fax : Mairie / 02 32 57 30 41

Adresse de courriel :

Site Web: <http://www.ccrn.fr/>



La Haye-de-Routot – Site des ifs millénaires. Image Géoportail – IGN ©

(2) Description du site

Nature, description des lieux et des installations :

La Haye-de-Routot est une commune rurale du Nord Roumois, située en lisière Sud de la forêt de Brotonne, incluse au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Elle est le siège d'un riche patrimoine culturel immatériel caractérisé par un système de pratiques se manifestant autour du site où poussent *deux ifs millénaires*.

Ces deux Ifs communs (*taxus baccata*) au tronc creux sont situés au centre du bourg, dans le cimetière, en bordure septentrionale de l'église Paroissiale Notre-Dame. Ils furent aménagés au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, pour l'un en chapelle, pour l'autre en oratoire. Leur âge est estimé entre 1400 et 1600 ans mais, bien que ces datations puissent porter à débat, les 1000 ans sont assurés pour chacun des arbres.

L'if exposé à l'Est (*à gauche sur la photographie ci-dessous*) abrite depuis 1866 une chapelle qui fut consacrée à Sainte-Anne. Accessible aux visiteurs le dimanche matin, le lieu ne fait plus l'objet de pratique cultuelle, à la différence de l'if exposé à l'Ouest (*à droite sur la photographie ci-dessous*) aménagé depuis 1897 en oratoire dédié à Notre-Dame-de-Lourdes. Le creux du tronc de ce spécimen, conjointement généré par le vieillissement de l'arbre et les destructions d'une tempête survenue en 1832, s'apparente à une grotte. Les cierges disposés sur l'autel y signalent encore aujourd'hui la persistance d'un culte marial.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE



Les Ifs Millénaires de La Haye-de-Routot, vue générale depuis la Grand-rue pavée



L'entrée de l'if-chapelle



L'if - oratoire

Autres éléments constitutifs du site :

D'après l'enquête de terrain réalisée en 2009 dans le cadre de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, d'autres lieux peuvent être considérés comme constitutifs du site des Ifs de La Haye-de-Routot.

- *L'église Notre-Dame et le cimetière :*

L'édification au 13^{ème} siècle de l'église paroissiale Notre-Dame est postérieure d'au moins trois siècles à la pousse des ifs. Il est dès lors vraisemblable – comme observé en bien d'autres localités Normandes – que son emplacement et celui du cimetière ont pu être déterminés non sans rapport avec la présence de ces arbres vénérables (peut-être aussi vénérés). D'une part, la longévité des ifs les élève dans les croyances populaires locales comme des symboles d'immortalité ; d'autre part, on peut penser que la nocivité de leur sève a pu constituer un avantage pour éloigner les animaux sauvages et domestiques de l'espace où les défunts sont censés reposer en paix.

- *Niche en albâtre dédiée au culte du Précieux Sang :*

Sur l'enceinte orientale de l'église paroissiale Notre-Dame est incrustée une niche en albâtre dédiée au culte du Précieux Sang. Sous cette niche, une barre métallique fixée au mûr permet aux pèlerins d'attacher des morceaux d'étoffes. Ce rituel accompagné de prières est censé guérir diverses maladies du sang et, bien que qu'il n'ait – en apparence – aucun lien direct avec la présence des Ifs millénaires, nous ne pouvons écarter qu'il n'y en ait jamais eu. On connaît en effet nombre de cas où des pratiques païennes initialement attachées aux arbres furent, pour les christianiser, canalisées par les autorités religieuses vers une chapelle ou une église.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE



Niche en albâtre dédiée au culte du Précieux Sang

- *Pavage de la route principale du village (Grand-rue) jouxtant le site de l'église paroissiale :*
D'après l'enquête réalisée sur le terrain il pourrait exister des liens entre la présence des ifs vénérables et la tenue du *feu de Saint-Clair*, une manifestation orchestrée chaque 16 juillet par la *Confrérie de Charité* de La Haye-de-Routot. La Grand-rue du village et son abord immédiat auprès du champ de foire, à une vingtaine de mètres des Ifs, font l'objet d'un pavage destiné à marquer l'emplacement du bûcher rituel. On doit toutefois distinguer un ancien et un nouveau pavage puisqu'au début des années 2000 la Municipalité de La Haye-de-Routot pris la décision à l'époque très controversée de déplacer le feu de quelques mètres afin de préserver la santé des Ifs qui commençaient à souffrir de l'excès de chaleur dégagé. L'ancien pavage de la Grand-rue, qui a été maintenu, coexiste donc aujourd'hui auprès d'un nouvel emplacement localisé sur le bas-côté de la route au niveau du champ de foire.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE



Pavage de la Grand-rue (au centre), nouveau pavage (second plan à gauche) et champ de foire gazonné

- Le champ de foire :

Il s'agit d'une aire gazonnée située face au musée du Sabot, à peu de distance du musée du Four à Pain. Une année sur deux, en mars, s'y tient le festival « Orties Folies » ou la fête « Les Z'orties ». En octobre y est chaque année organisée la « Fête des légumes oubliés ». Ces manifestations célèbrent des végétaux rustiques dont il s'agit de redécouvrir les vertus culinaires. Les valeurs modernes en faveur de la préservation de la biodiversité y rencontrent des préoccupations nourricières attachées à la redécouverte du terroir.

(3) Description du patrimoine culturel immatériel

1. Les ifs symboles de l'identité d'une communauté villageoise

Les Ifs sont clairement l'élément primordial de l'identité de La Haye-de-Routot dans la mesure où ces deux arbres sont systématiquement cités lors des discussions où l'on demande aux habitants ce par quoi ils définissent leur village. Précisons qu'ils n'expliquent pas seulement cette importance par la morphologie impressionnante des arbres, ni par leur aménagement si singulier en chapelle ou oratoire. Pour eux, les ifs sont avant tout un support d'identification parce qu'ils sont le vecteur de la reconnaissance de la commune à l'extérieur, parce qu'ils les ont toujours connus ici, parce que ces arbres ont été les témoins des différentes étapes de leur vie ; mais aussi parce qu'ils sont présents, vivants, et portent la mémoire des grands changements qu'a connu ce territoire. Au cours des entretiens réalisés dans le cadre de l'inventaire, l'évocation des ifs millénaires servait effet souvent de prétexte à dépeindre l'évolution de La Haye-de-Routot, une localité autrefois dominée par les agriculteurs et les bucherons exploitant la forêt de Brotonne toute proche, aujourd'hui un village habité par une population travaillant pour l'essentiel en ville, résidant au calme de la campagne, auxquels se joignent des retraités venus se mettre au vert.

2. Le feu de Saint-Clair

Le feu de Saint-Clair est à La-Haye-de-Routot une manifestation majeure du patrimoine culturel immatériel local. Il jouit d'une grande notoriété à l'échelle du pays du Roumois et fait se déplacer chaque 16 juillet une foule considérable (jusqu'à 2 000 personnes environ) venue regarder brûler le bûcher rituel.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

Les origines de cette manifestation, comme son interprétation symbolique, restent obscures. Les habitants du village n'en donnent généralement que très peu d'explications : ils racontent simplement qu'ils ont toujours connu le feu de Saint-Clair, qu'il a toujours eu lieu chaque année sur la Grand-Rue en face des ifs, à l'exception de la dernière guerre mondiale à cause du couvre-feu... Pour eux, et plus particulièrement pour les membres de la Confrérie de Charité qui l'organise, c'est avant tout une tradition qu'ils ont reçu en héritage, dont ils se sentent l'honneur de faire revivre chaque année, prenant soin d'en assurer la pérennité et de respecter au mieux le déroulement du rituel tel qu'il est codifié. Tout se passe donc comme si la signification profonde et la fonction sociale de cette manifestation étaient à ce point intériorisées qu'elles en étaient devenues complètement inconscientes.

On peut cependant affirmer que le feu de Saint-Clair, tout autant que les ifs millénaires, est constitutif de l'identité villageoise de La Haye-de-Routot. On se transmet son organisation de générations en générations via une Confrérie de Charité assumant l'intégralité de la préparation de la cérémonie. Cette confrérie revêt une fonction au sein de la communauté villageoise en termes de formation d'un réseau de solidarité, de maintien des échanges intergénérationnels et d'intégration de nouveaux habitants. En outre, bien que comme toutes les Confréries de Charité elle prenne en charge les cérémonies funèbres de la commune, celle de La Haye-de-Routot se distingue par le fait que l'organisation du feu de Saint-Clair constitue le projet central autour duquel se mobilise son énergie. Le travail de force que cette tâche implique, cultivant une mémoire du bucheronnage sur ce territoire situé en lisère de forêt, expliquerait en partie pourquoi ce collectif reste encore aujourd'hui farouchement masculin.

La Préparation du feu de Saint-Clair

La préparation du feu de Saint-Clair se réalise en plusieurs étapes : *l'abattage*, *le cassage* et *le montage* précèdent la cérémonie de *mise à feu* du bûcher au soir du 16 juillet, jour de la Saint-Clair.

- **L'abattage** : Un matin de la semaine précédant la Fête Dieu les frères de charité abattent l'équivalent d'environ deux peupliers (4 m³ de bois) généralement donnés gracieusement par des particuliers à la Confrérie. Les membres de la confrérie se rendent alors sur les lieux, abattent les deux arbres, une opération qui se fait aujourd'hui non plus à la hache mais à la tronçonneuse pour une raison de gain de temps et d'énergie. Les *grumes* sont ensuite remorquées par des moyens mécaniques pour être déposées sur l'esplanade du champ de foire située en face du cimetière et des ifs millénaires.



Grumes déposées sur l'esplanade du champ de foire

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

- **Le cassage :** *Le cassage* consiste en le débitage des *grumes* en un certain nombre de *bouts* longilignes qui serviront plus tard à édifier le bûcher. Ce rituel se tenait traditionnellement à la Fête Dieu, à la mi-juin, un jour correspondant à la date précédant d'un mois l'embrasement de la Saint-Clair. Cependant les contraintes professionnelles de la vie moderne ont conduit les Frères de charité à déplacer le cassage le dimanche, en continuant toutefois de respecter l'heure où celui-ci doit traditionnellement débiter, à savoir 6 heures du matin. C'est donc pratiquement au lever du soleil, aux environs du 16 juin, que les *Charitons* de La Haye-de-Routot se retrouvent sur l'esplanade du Champ de Foire pour se livrer à un travail de bucheronnage.



*Le débitage d'une grume. On notera la présence d'un jeune garçon aidant les Charitons.
Une intégration future dans la confrérie de Charité de La Haye-de-Routot peut commencer par une implication dans la préparation du feu de Saint-Clair.*

Le cassage du bois s'effectue d'une manière méthodique. Les Charitons utilisent un outillage de bucherons traditionnel (essentiellement des haches, coins, maillets) auquel se joint un usage le plus parcimonieux possible de la tronçonneuse. Chaque grume est entaillée sur la longueur (à la tronçonneuse) et dans l'entaille sont placés des coins sur lesquels les hommes frappent au maillet. Cette opération conjuguée à l'utilisation de barres métalliques faisant office de pieds de biche permet de fendre la grume. Répétée autant qu'il faut, elle finit par produire des morceaux longilignes plus fins qui sont retravaillés à la hache. Ce travail très physique est précédé de prises de mesures car le nombre et la dimension des bûches composant le bûcher de la Saint-Clair sont strictement codifiés (comme l'indique la photographie suivante).

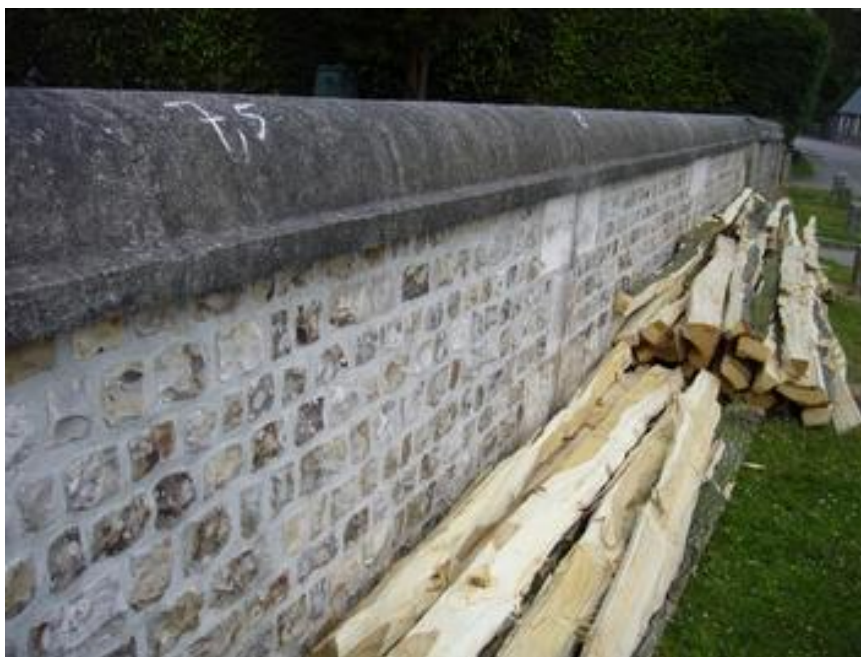
FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE



Les mesures du cassage.

L'unité de référence en pieds (mesure antérieure au système métrique) figure sur la colonne de gauche. L'équivalent en mètres figure sur la colonne de droite. Sont représentées de haut en bas les mesures depuis la base du bûcher vers son sommet. 25 bouts sont débités pour chaque mesure.

Une fois débités, les *bouts* sont provisoirement déposés en fonction de leur taille le long du mur d'enceinte du cimetière (pour les plus grandes mesures), ou immédiatement en face, de l'autre côté de la rue (pour les plus petites mesures). Les mesures (en pieds) sont indiquées à la craie (voir photographie ci-dessous).



Dépôt provisoire du bois débité le long du mur d'enceinte du cimetière

Les bouts nécessaires à l'édification du bûcher sont ensuite entreposés de l'autre côté du mur d'enceinte, dans le cimetière (voir photographie ci-dessous). Cet entreposage est pensé pour faciliter le séchage du bois et permettre une construction plus aisée du bûcher le jour de la Saint-Clair. À ces fins 5 pyramides sont édifiées en fonction des différents groupes de mesures (*voir le cliché, page précédente*). Ces pyramides pointent vers le bas, les bouts les plus longs étant montés

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

vers les sommets. Dernière étape du cassage s'achevant aux alentours de 12h ou 13h, ces constructions demeureront un mois entier, jusqu'au montage du 16 juillet.



La fin du cassage. L'édification des pyramides renversées

- **Le montage :** Le montage consiste en l'édification du bûcher à l'emplacement pavé qui lui est dédié entre la Grand-Rue et le champ de foire. Le rituel débute le 16 juillet à 6 heure du matin par l'érection d'un mat qui n'est autre que le tronc très droit d'un sapin ayant été la veille abattu et ébranché. Ce mat est destiné à servir de « colonne vertébrale » à l'édifice pour éviter que celui-ci ne s'écroule pendant sa construction, ou ne s'effondre sur la foule venue assister à l'embrasement. Le sapin est alors coupé la veille afin que, en pleine sève, le mat ne se consume pas avec le restant du bûcher et qu'il continue jusqu'à la fin d'assurer sa fonction de tuteur. C'est seulement après qu'ils ont érigé ce mat avec une aide mécanique (les Charitons utilisaient autrefois la force des hommes et un système de cordages), l'ont planté dans un trou situé au milieu de l'espace pavé, l'ont stabilisé à l'aide d'un apport de terre et de cales en bois, que les frères de Charité de La Haye-de-Routot entament à proprement parler la construction du bûcher.



Le site de l'édification du bûcher à 6 heure du matin le 16 juillet, juste avant l'érection du mat. On remarque sur ce cliché le mat posé au sol, ainsi que la motte de terre qui servira à le caler dans un trou situé au milieu de l'espace pavé. De l'autre côté du champ de foire, décorés de branchages rappelant la forêt de Brotonne toute proche, les stands de restauration de la fête du village sont déjà installés.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE



Le mat érigé, les frères de Charité montent le bûcher en apportant les bouts un par un. Partant du sommet du mat, quatre chaînes servent de repère aux angles de la pyramide pour diriger la construction en hauteur.



Plus tard dans la matinée, le bûcher prenant de la hauteur, une longue échelle doit être installée sur laquelle montent les frères de charité pour se relayer les bouts. L'un d'entre eux, posté au sommet, les intercepte et les dispose soigneusement. À partir de ce moment et jusqu'à la fin du montage, dans un ensemble pyramidal mi-humain mi-végétal de plus en plus élevé, les Charitons et le futur bûcher de Saint-Clair ne font plus qu'un.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

Ce cliché a été pris sous les frondaisons des ifs dont on distingue des branchages. Le premier plan permet de montrer que, tandis que sur l'esplanade on monte le bûcher, se tient sur le mur d'enceinte du cimetière une croix – en bois de chêne – destinée à y être fleurie, et plus tard accrochée en haut du mat, au sommet de la pyramide. Lors de l'enquête d'inventaire du patrimoine culturel immatériel, cette croix fut préparée conjointement par le Maire de la commune et la femme du Maître de Charité. Une fois la pyramide achevée, les Frères de Charité se relayent l'œuvre fleurie suivant une chaîne humaine depuis le cimetière jusqu'au sommet du futur bûcher.



Vers 13h, la pyramide est achevée et surmontée de la croix fleurie



Vue générale sur le bûcher de Saint-Clair et les ifs millénaires. Un public s'est déplacé pour assister au dénouement du montage. Il a applaudi les frères de charité lorsque ces derniers, mais aussi ceux qui les ont aidés dans leur ouvrage, ont posé devant l'édifice pour une photo souvenir. Avant de se rendre à un grand banquet organisé dans la salle des Fêtes de la commune, les frères installent les barrières qui protégeront le bûcher jusqu'au soir. D'ici là, la pyramide sera traditionnellement gardée par deux vieillards assis et armés d'un fusil.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

La cérémonie nocturne et l'embrasement du bûcher : Le moment clef de la soirée du 16 juillet est bien entendu l'embrasement du bûcher de Saint-Clair. Cependant, avant d'y parvenir, le temps qui s'écoule est ponctué d'une série d'évènements dont voici la teneur :

- *La réception à la Mairie :* À 20h, le Maire de La Haye-de-Routot se rend à la Mairie pour y donner une courte réception d'environ $\frac{3}{4}$ d'heure. Il s'agit de rendre hommage aux deux invités officiels qui seront chargés d'allumer le feu, de concert avec le Maire et le Président du Comité des Fêtes. Ces invités sont généralement des personnalités qui s'illustrent dans la vie locale, régionale ou nationale, qui sont plus ou moins connues médiatiquement, et ont – gratuitement – accepté de venir embraser le bûcher de Saint-Clair. Le Maire et le Président du Comité des fêtes ont généralement chacun leur invité, même cela n'est pas une règle. Il peut arriver que l'un ou l'autre se charge seul des deux invitations. Quoiqu'il en soit, ce sont de toute façon ces quatre personnes qui, le moment venu, se positionneront aux quatre angles de la pyramide pour l'enflammer. Un toast est alors porté à leur honneur en Mairie, ils prononcent un court discours de remerciement, en présence des frères de charité en tenue de cérémonie, en présence de l'abbé en tenue civile, et de tous ceux qui le souhaitent, généralement endimanchés. Pendant ce temps, à l'extérieur joue une fanfare accompagnée de majorettes ou d'un groupe folklorique.
 - *La procession depuis la Mairie vers la salle des Fêtes :* À la suite de la réception donnée par le Maire c'est traditionnellement au Président du Comité des fêtes de La Haye-de-Routot – organisateur de l'ensemble des festivités gravitant autour de la cérémonie de la Saint-Clair – de recevoir les personnalités. Vers 21h une procession part donc de la Mairie, emprunte la Grand-Rue et traverse le Champ de Foire pour se diriger vers la Salle des Fêtes de la commune. En tête on trouve la fanfare, puis un cortège composé du Maire, du Président du Comité des Fêtes et des deux invités d'honneur. Suivent ensuite les Frères de Charité accompagnés de l'abbé, puis le restant du public venu assister à la manifestation.
 - *La réception dans la salle des fêtes :* La réception dans la salle des Fêtes suit un déroulement très comparable à celle ayant lieu en Mairie. Le Maire prend en effet la parole autour de 21h30 pour remercier l'assistance, mais il passe ensuite rapidement le relais au Président du Comité des Fêtes qui – en son domaine – rend hommage aux invités et enjoint le public présent à partager le verre de l'amitié. Il peut arriver qu'un groupe folklorique convié par le Comité des Fêtes anime cette cérémonie de quelques danses.
 - *La procession depuis la Salle des Fêtes vers l'Eglise paroissiale :* Vers 22h l'assemblée quitte enfin la salle des Fêtes et se met en procession en direction de l'église Paroissiale. Avec l'abbé, les Frères de Charité défilent en tête, arborent leur bannière et font sonner les tintenelles en se frayant un chemin dans la foule compacte. Le cortège traverse alors le champ de Foire, passe devant le bûcher de Saint-Clair, circule dans le cimetière, et s'installe dans l'église où est donnée une messe. L'édifice étant trop étroit pour accueillir tous les fidèles, des haut-parleurs assurent une transmission aux personnes restées dehors.
- Au cours de l'enquête qui fut réalisée dans le cadre de l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel, les conditions météorologiques ont significativement perturbé le déroulement de la cérémonie. Devant l'imminence de la menace orageuse, la messe fut en effet annulée afin d'avoir assez de temps pour embraser le bûcher rituel. Malgré tout, celui-ci fut béni par l'abbé. Suivant la tradition les Frères de Charité en ont accompli trois fois le tour, faisant sonner les tintenelles, arborant cérémonieusement leur bannière et brandissant le *cierge Saint-Clair* dont la flamme doit servir à l'allumage de la pyramide. Enfin, vers 23h, le Maire, le Président du Comité des Fêtes et leurs deux invités ont, depuis le cierge, allumé de petites bougies qu'ils ont ensuite disposées aux quatre coins du bûcher...qui pris feu instantanément.
- *Le feu de Saint-Clair :* L'embrasement du bûcher est très rapide. Les personnes interrogées soulignent d'ailleurs toujours le mouvement de cette foule compacte forcée à s'éloigner devant l'intensité de la chaleur. On guette aussi – et peut-être même surtout – le sort que le feu réservera à

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

la croix fleurie placée au sommet de la pyramide : brûlera-t-elle, ou bien sera-t-elle épargnée des flammes ?

C'est que le feu de Saint-Clair secrète en effet quelques superstitions. Ainsi en va-t-il de l'idée selon laquelle la croix fleurie placée au sommet du bûcher ne devrait jamais se consumer au risque de présager d'une guerre. Comme pour mieux affirmer la véracité de cette croyance, nombre de personnes se plaisent à citer ces années particulières – forcément toutes suivies d'un conflit – où la croix avait brûlé. D'autres plus rationnels, plutôt qu'un sombre présage, privilégient le rôle du vent : faisant se tenir les flammes verticalement un vent faible serait en effet favorable à la destruction de la croix sommitale, tandis qu'un vent soutenu la mettrait relativement à l'abri. Quoiqu'il en soit de la propriété supposée du feu de Saint-Clair à augurer des guerres, cette croyance est très répandue dans le public puisqu'une sorte de murmure de soulagement paraît monter de la foule quand elle constate que la croix a été épargnée. Ce phénomène, qui puise vraisemblablement dans une proximité symbolique entre les flammes et les destructions guerrières, n'est pas sans ajouter une solennité dramatique à l'issue de la cérémonie...

Cette issue contient d'ailleurs une autre superstition liée aux flammes. Lorsque le brasier achève de se consumer, il est en effet de tradition de venir y prélever des brandons encore incandescents. Des petites vasques d'eau sont disposées à une certaine distance afin que les croyants puissent les éteindre. Disposés sur la cheminée ou sous le toit des maisons, ils auraient alors le pouvoir d'éloigner la foudre et de protéger le foyer des incendies. C'est ainsi que, dans les veilles demeures du Roumois on retrouverait fréquemment de petits morceaux de bois calcinés laissés dans le fond des greniers...

Significations de la cérémonie de la Saint-Clair

On peut avancer plusieurs significations possibles de cette cérémonie de la Saint-Clair. Tout d'abord, selon toute vraisemblance, elle fut initialement une festivité païenne dédiée à la lumière qui connut une christianisation lors de l'évangélisation du Roumois. Bien que le 16 juillet ne coïncide pas avec le solstice, l'ensemble des préparatifs se déroule effectivement au cours de la période de l'année où les jours sont les plus longs. Chaque étape du rituel, qu'il s'agisse aussi bien de l'abattage, du cassage ou du montage, débute à l'heure du lever du soleil ; son dénouement – l'embrasement du feu – se confondant avec la tombée de la nuit. Enfin, Saint-Clair étant traditionnellement associé à la vue, à la clarté, on peut penser que la christianisation de ce feu de solstice a pu se traduire par le placement de cette cérémonie au jour fêtant ce Saint ; le début de ses préparatifs ayant été quant-à-lui porté à la Fête-Dieu. La cérémonie de la Saint-Clair apparaît ainsi comme un rappel, chaque année renouvelée, de la conversion d'une population païenne ; ce que traduit d'ailleurs très bien le rituel de la croix fleurie solennellement apposée au sommet du bûcher, et le bénissement incontournable de ce dernier juste avant son embrasement.

Si le rappel du caractère chrétien du rituel du feu de Saint-Clair est aussi vivace, c'est peut-être aussi parce que la portée symbolique de ce rituel conserve encore des caractères non chrétiens qui ne se sont pas éteints avec le temps. À ce propos en effet, une observation attentive du déroulement de la cérémonie tend à indiquer qu'elle s'apparente à une forme de célébration de cycles, de la construction jusqu'à la destruction, de la naissance jusqu'à la mort, avec en toile de fond un rapport à l'éternité et au temps linéaire souligné par la sourde présence des ifs vénérables. Plusieurs éléments concourent à privilégier cette signification. Tout d'abord le processus qui conduit de l'abattage des peupliers vers l'édification du bûcher comme œuvre collective, jusqu'à sa mise à feu et sa destruction finale. Cette pyramide que l'on brûle n'est pas seulement un tas de bois correctement empilés : elle symbolise en effet la construction sociale d'une communauté villageoise qui, comme tout ordre social, doit sans cesse lutter contre le temps qui s'écoule et menace son existence. Sa pérennité ne peut alors être assurée qu'à travers l'accomplissement d'un rituel de « construction – destruction » servant de borne temporelle – chaque 16 juillet – mais devant se transmettre à l'identique de générations en générations afin de sauvegarder les caractères propres au groupe. C'est ainsi que, par delà le temps qui passe, la communauté villageoise chercherait à s'assurer de son éternité.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE LA FRANCE

Cette lecture de la cérémonie du feu de Saint-Clair met en relief l'importance du site où le rituel se joue. Elle montre que l'agencement de ses éléments ne doit rien au hasard : qu'il s'agisse de la présence des ifs millénaires qui renvoie à l'image d'éternité ; qu'il s'agisse de la proximité immédiate du cimetière qui rappelle le cycle vital s'achevant par la mort de chaque individu ; mais aussi l'édification du bûcher, à deux pas du cimetière et des ifs, telle une pyramide métaphore d'un collectif luttant sans cesse contre sa disparition. De fait, le site même du feu de Saint-Clair, jusque dans le souvenir de ce que fut jadis la place de l'arbre dans l'existence de cette communauté villageoise, offre de précieuses clefs de compréhension de cette manifestation du patrimoine culturel immatériel.

La confrérie de charité de La Haye-de-Routot

Non renseigné

Les orties folies et la fête des légumes oubliés

Non renseigné

Intérêt patrimonial et mise en valeur

Non renseigné

Modes de valorisation/Actions de valorisation :

Non renseigné

Diffusion :

Non renseigné

Actions touristiques :

Non renseigné

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

Non renseigné

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

Non renseigné

Y a-t-il eu des mesures de sauvegarde privées et/ou publiques, et si oui, lesquelles ?

Non renseigné

METADONNEES DE GESTION

Dates et lieu(x) de l'enquête :

Du 8/04/2009 au 12/04/2009, La Haye-de-Routot

Date de la fiche d'inventaire : Avril 2009

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : LEBORGNE Yann

Nom du rédacteur de la fiche : LEBORGNE Yann

(5) Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

30/07/2009

Année d'inclusion à l'inventaire

2009

N° de la fiche

2009_67717_INV_PCI_FRANCE_00070

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk2rt</uri>